



INFIRMIER SPECIALISE EN SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE (H/F)

Vous êtes rattaché au département infirmier ou à la direction de la MSP et dépendez de l'infirmier en chef. Vous délivrez des soins globaux (infirmiers et psychosociaux) et accompagnez les patients présentant diverses affections psychiatriques, neurologiques ou autres, afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé physique et psychique et de contribuer à leur réhabilitation et leur (ré)insertion sociale.

Votre fonction

- **Informier et soutenir les patients et leur famille sur le plan psychosocial**
- Accueillir les patients, établir une anamnèse infirmière, effectuer un entretien préliminaire en collaboration avec le médecin
- Etablir le plan de soins infirmiers intégré au plan de soins global du patient
- Délivrer des explications et rassurer les patients ainsi que les familles concernant l'état de santé et les modalités organisationnelles
- Organiser, animer et encadrer les patients lors des activités psychothérapeutiques, socio thérapeutiques et occupationnelles
- Coordonner et centraliser la prise en charge en tant que référent de la personne
- Préparer les personnes en vue d'un départ temporaire ou définitif
 - **Exécuter des tâches de soins et d'accompagnement des patients**
- Exécuter divers actes techniques infirmiers d'initiative ou conformément à la prescription médicale et conformément à la loi relative à l'art infirmier
- Réaliser des soins corporels et d'hygiène, aider et stimuler les patients à la réalisation de ces soins
- Observer et contrôler l'état de santé des patients, détecter et signaler les changements éventuels
- Préparer, vérifier et administrer la médication, conformément à la prescription médicale et assurer le suivi des effets sur le patient
 - **Collaborer à l'optimisation des services et du suivi des patients**
 - **Participer à la construction, à l'établissement et à l'entretien d'un réseau de soins ambulatoires**

Conditions requises :

- ✓ Etre détenteur du diplôme de Bachelier/Graduat en soins infirmiers
- ET
- ✓ Être titulaire de la Spécialisation en santé mentale et psychiatrie (900h)

Seuls les candidats répondant aux conditions requises et possédant un dossier complet (**lettre de motivation + C.V. + diplôme de Bachelier/Graduat en soins infirmiers ou équivalence de diplôme le cas échéant + VISA + copie de l'attestation de formation « spécialisation en santé mentale et psychiatrie (900h) » ou équivalence le cas échéant**) pourront être convoqués à un entretien de sélection.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap, ... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences. Si vous souffrez d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie, vous pouvez demander une adaptation de la procédure de recrutement en précisant quels sont vos besoins.

Nous pourrions également envisager ensemble, si cela s'avère nécessaire, un aménagement du contenu de la fonction ainsi que du poste de travail.

Compétences et connaissances requises :

- Collaboration et communication (avec le patient, son entourage, et avec l'équipe)
- Résistance au stress et résolution de conflits
- Connaissance des techniques de soins infirmiers et d'hygiène hospitalière, des concepts de santé mentale et de maladie mentale et des examens psychologiques les plus courants
- Connaissance et respect des notions de relation thérapeutique, secret professionnel et distance thérapeutique

Conditions d'exercice de la fonction :

Contrat de remplacement ou contrat à durée déterminée – Barème : PPS 1.55 -1.61-1.77

Modalité d'introduction des candidatures :

Les candidatures complètes doivent être envoyées à Madame Fanny BONNET, Adjointe à la Direction Administrative et des Ressources Humaines, par courrier : 94 Rue Despars 7500 TOURNAI

pour le 17 septembre 2018 au plus tard.

